



L'Assureur Conseil de référence

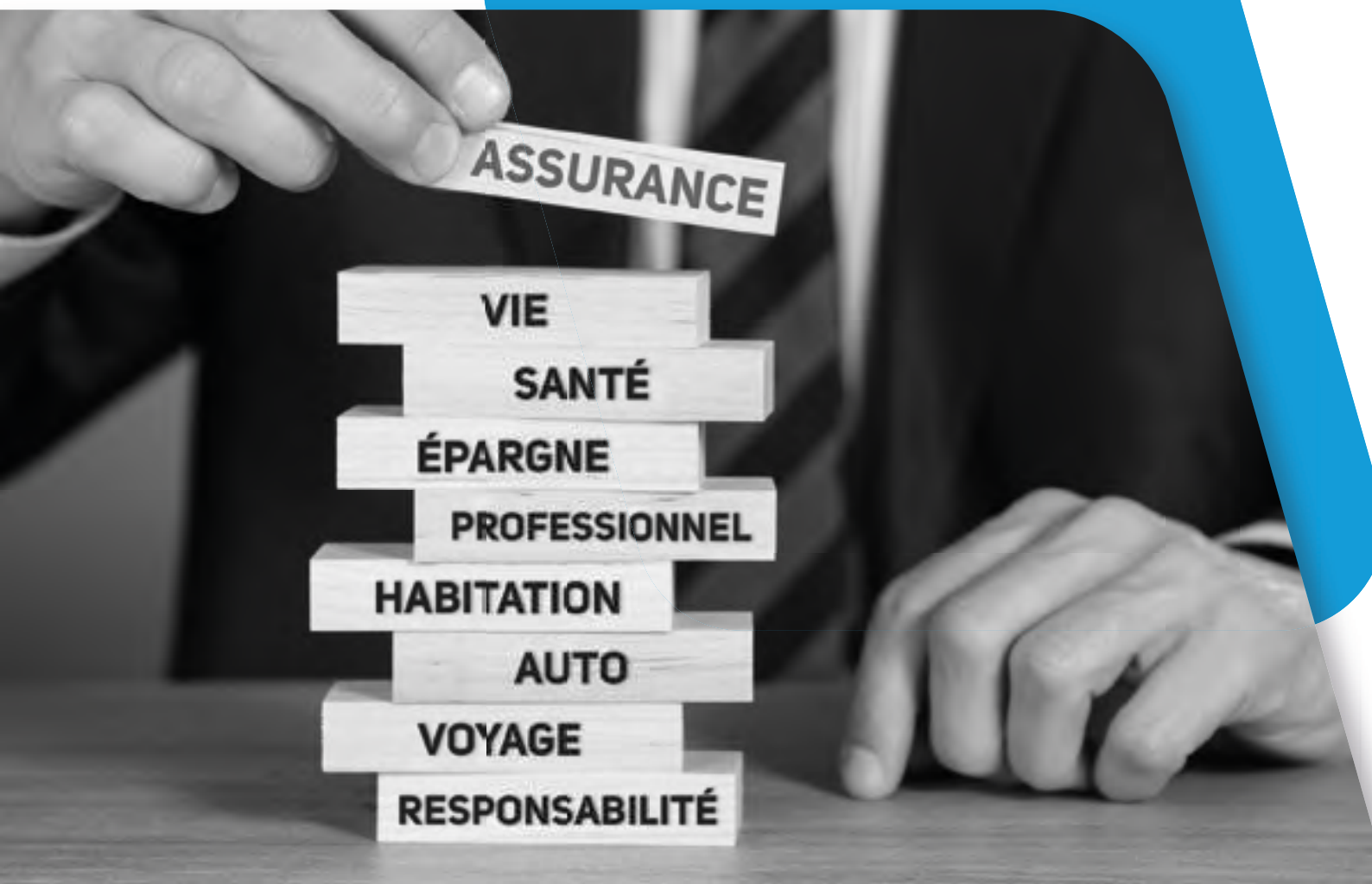
# 2022



# Rapport Annuel Financier



# SOMMAIRE



## **ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT 2022**

---

**06**

Principaux faits marquants de l'exercice 2022  
Marché de l'Assurance Marocain à fin juin 2022

## **AGMA : HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES**

---

**14**

Une notoriété en consolidation continue  
Profil d'AGMA  
Gouvernance

## **PERFORMANCES 2022**

---

**21**

Activités d'AGMA  
Indicateurs d'activité et résultats  
Bilan social  
Évolution du titre en bourse

## **DONNÉES FINANCIÈRES**

---

**33**

États financiers au 31 décembre 2022  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Mandats des Administrateurs d'AGMA SA  
Honoraires des Commissaires aux Comptes  
Liste des communiqués de presse 2022  
Projet de résolutions



# **ANALYSE**

## DE L'ENVIRONNEMENT 2022

- **Principaux faits marquants de l'exercice 2022**
- **Marché de l'Assurance Marocain à fin juin 2022**



# PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022

## 1- ENVIRONNEMENT LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE GÉNÉRAL

### PROJET SBR

- Envoi par l'ACAPS du document de calibrage des niveaux de chocs de la formule standard et d'une proposition de feuille de route détaillant les prochaines étapes,
- Lancement par l'ACAPS de la 3<sup>ème</sup> étude d'impact quantitative EIQ3 sur la base des comptes 2021,
- Les dispositifs du contrôle interne des compagnies d'assurance ont fait l'objet d'une appréciation par l'ACAPS en termes de conformité aux exigences de l'instruction du « Pilier 2 SBR » et d'adéquation aux bonnes pratiques,
- Envoi d'un questionnaire aux compagnies d'assurance pour vérifier leur conformité aux éléments de gouvernance exigés par l'instruction du « Pilier 2 SBR », notamment pour les thématiques dont l'échéance d'implémentation était le 31 décembre 2021,
- Lancement des missions d'audit externes des systèmes d'information des compagnies d'assurance pour avoir une appréciation de leur niveau de maturité (sécurité, performance, qualité de données, gouvernance et organisation),
- Démarrage du chantier relatif aux exigences de reportings et de communication prudentielle, financière et statistique du futur cadre prudentiel SBR,
- Communication des états de reportings quantitatifs (ERQ) aux compagnies d'assurance pour recueillir leurs observations.

### TAKAFUL

- Démarrage de l'activité Takaful et poursuite de l'achèvement du cadre réglementaire,

- Publication de l'instruction de l'ACAPS relative à la présentation des opérations d'assurance Takaful par les banques participatives et les intermédiaires,
- Publication au Bulletin Officiel des décisions d'octroi par l'ACAPS de quatre agréments de sociétés Takaful et d'un agrément pour une fenêtre ReTakaful,
- Agréments accordés par l'ACAPS à 6 banques participatives pour présenter les produits d'assurance Takaful,
- Finalisation, avec le CSO, de trois produits d'assurance Takaful, à savoir : Multirisques bâtiment, Investissement et Décès-emprunteur,
- Publication de l'arrêté du Ministère des Finances fixant les critères de rémunération et le mode de distribution des excédents techniques et financiers des fonds Takaful,
- Publication de deux Instructions de l'ACAPS : la première porte sur la solidité financière des réassureurs Takaful et la seconde sur les modalités de revalorisation de l'investissement Takaful.

### NUMÉRISATION DU SECTEUR DE L'ASSURANCE : (VENTE EN LIGNE DE PRODUITS D'ASSURANCES)

- Publication le 08/06/2022 de l'instruction de l'ACAPS sur la vente en ligne,
- Présentation des résultats préliminaires de l'étude réalisée par l'ACAPS avec l'IFC (Groupe Banque Mondiale) visant à définir la stratégie et la feuille de route de l'autorité pour la promotion de la digitalisation du marché de l'assurance au Maroc.



### **ASSURANCE INCLUSIVE**

- Lancement par la FMSAR d'une étude qualitative et quantitative afin d'identifier les besoins des TPE en termes d'assurance inclusive et permettre aux compagnies de mieux structurer leur offre produit et élargir la couverture,
- Publication de l'amendement de la circulaire générale, avec instauration d'un cadre réglementaire dédié à la distribution des contrats de micro-assurance par l'établissement de paiement.

### **DISPOSITIF DE LUTTE ANTI-BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET FINANCEMENT DU TERRORISME**

- Publication de l'instruction de l'autorité AS/O3/21 modifiant et complétant l'ancienne instruction AS/O2/19 sur les règles de vigilance et de contrôle interne dans le cadre du dispositif LBC-FT qui intègre les recommandations du GAFI,

- Publication par l'ACAPS du guide n°3 portant sur les typologies de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans le secteur des assurances,
- Publication par l'ACAPS et BAM d'un guide portant sur les mesures de vigilance applicables au recours à la tierce introduction par les entreprises d'assurances dans le cadre de la bancassurance,
- Publication par l'ACAPS d'une synthèse sur les résultats de contrôle LBC-FT effectués en 2021.

### **MÉDIATION EN ASSURANCE**

Le 1<sup>er</sup> mars 2022, M. Abdelilah LAAMARTI a été nommé nouveau médiateur de l'assurance.

Le dispositif de médiation en assurance a été renforcé à travers la signature d'une nouvelle charte entre l'ACAPS et la FMSAR visant à améliorer la qualité du service rendu aux assurés.

## **2- PROJETS TECHNIQUES**

### **REFONTE CID**

Une nouvelle convention CID est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 avec comme principales nouveautés :


- Segmentation des sinistres par tranche de montant de réparation,
- Calcul des tranches à posteriori lors de chaque compensation par usage (TPV, Cyclo et autres),
- Les recours sont définis par tranche selon les règles suivantes :
  - Pour la première tranche : abandon de recours,
  - Pour les 4 tranches suivantes : compensation au coût moyen de chaque tranche,
  - Au-delà de 20 000 DH : le recours demeure au coût réel.

- Engagement des compagnies d'assurance et de la FMSAR pour ne ménager aucun effort pour lutter efficacement contre la fraude : Une première analyse après la compensation au titre du S1 2022 a montré une baisse significative des coûts moyens et des seuils des tranches pour les différentes catégories par rapport à 2018. Une analyse plus approfondie de la nouvelle convention sera réalisée au terme de la compensation au titre du S2 2022.

### **AVENANT A LA CICA**

Un bilan sur le fonctionnement de la CICA, après l'extension en mars 2021 du champ d'application aux victimes dont le taux d'IPP est supérieur à 10%, a été dressé.





Des recommandations ont été formulées sur la nécessité d'encourager l'approche transactionnelle et de renforcer la communication auprès des assurés et des bénéficiaires pour éviter le recours systématique aux instances judiciaires.

L'application déployée a été actualisée à la suite des remarques formulées par les compagnies d'assurance.

### **E-CONSTAT**

- Lancement par la FMSAR d'une application E-constat sur toutes les villes marocaines à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022 après une période de test sur la ville de Casablanca comme site pilote. Cette nouvelle application a pour objectif de dématérialiser le constat amiable papier en générant un constat électronique qui reprend la même présentation et les mêmes informations que celui en format papier.
- Les conducteurs qui ne font pas appel au service d'un agent constateur, continueront à utiliser le constat amiable papier pour relater les faits et les circonstances d'un accident de circulation ayant entraîné des dommages matériels.
- Un Web service a été mis en œuvre pour permettre aux entreprises d'assurance et d'assistance de récupérer en temps réel l'E-constat, les informations et les photos d'un accident pris par l'agent constateur.

### **LUTTE CONTRE LA FRAUDE**

Communication aux compagnies d'assurance d'un baromètre trimestriel permettant de suivre l'évolution des scénarios de fraude.

### **ÉVÉNEMENTS CATASTROPHIQUES**

Avancement du projet de mise en place de la plateforme de gestion des sinistres dans le cadre du régime « EVCAT ».

### **MALADIES PROFESSIONNELLES**

Constitution d'une commission tripartite ACAPS-DTFE-FMSAR pour le suivi de la réalisation de l'étude lancée avec le cabinet désigné.

### **RÉFÉRENTIEL NATIONAL DES VÉHICULES ASSURÉS ET DÉMATÉRIALISATION DES ATTESTATIONS AUTOMOBILE**

Le référentiel national des véhicules assurés a été déployé en Décembre 2022 et la dématérialisation des attestations automobile sera entamée prochainement.

### **PAIEMENT EN LIGNE ET RECOUVREMENT DES PRIMES D'ASSURANCE**

Lancement d'une étude avec HPS pour définir un système de recouvrement des primes d'assurance automobile en vue de :

- Fluidifier le paiement des primes d'assurance,
- Améliorer le recouvrement,
- Remonter directement le cash vers les compagnies d'assurance,
- Diminuer les créances intermédiaires.

### **ÉTUDE RH**

L'ACAPS et la FMSAR ont lancé une étude sur l'évolution des métiers de l'assurance et sur les besoins du secteur en ressources humaines et en offre de formation.

# MARCHÉ DE L'ASSURANCE À FIN JUIN 2022

## 1- ÉVOLUTION DES PRIMES PAR BRANCHE

(en MDH)	S1 2021	S1 2022	S1 22/S1 21		Structure 2022 (en%)
			(en valeur)	(en %)	
<b>Assurances Vie &amp; Capitalisation</b>	12.548,5	13.362,8	814,3	6,5%	45,1%
Capitalisation	5.130,8	5.630,0	499,2	9,7%	19,0%
Assurances Individuelles	4.929,9	5.360,3	430,4	8,7%	18,1%
Assurances de Groupes	1.456,5	1.538,0	81,5	5,6%	5,2%
Contrats à capital variable	1.031,3	834,5	-196,8	-19,1%	2,8%
<b>Assurances non-Vie</b>	15.237,5	16.133,7	896,2	5,9%	54,4%
Automobile	7.120,7	7.677,2	556,5	7,8%	25,9%
Accidents Corporels	2.445,5	2.612,1	166,6	6,8%	8,8%
Incendie	1.550,2	1.490,9	-59,3	-3,8%	5,0%
Accidents du Travail	1.531,5	1.566,4	34,9	2,3%	5,3%
Assistance	870,2	948,2	78,0	9,0%	3,2%
Responsabilité Civile Générale	410,6	434,4	23,8	5,8%	1,5%
Transport	388,0	454,5	66,5	17,1%	1,5%
GCEC	305,7	324,1	-	-	1,1%
Crédit - Caution	130,5	137,0	6,5	5,0%	0,5%
Risques Techniques	122,3	147,5	25,2	20,6%	0,5%
Autres opérations non-Vie	362,3	341,4	-20,9	-5,8%	1,2%
<b>Acceptations en réassurance</b>	145,2	150,4	5,2	3,6%	0,5%
Acceptations Vie	0,3	0,0	-0,3	-100,0%	0,0%
Acceptations non-Vie	144,9	150,4	5,5	3,8%	0,5%
<b>Total CA Compagnies</b>	27.931,2	29.646,	1.715,7	6,1%	100,0%

Le chiffre d'affaires global du marché de l'assurance du premier semestre 2022 a progressé de 6,1% par rapport à la même période de l'exercice écoulé, il est passé de 27 931 MDH à 29 647 MDH, y compris les acceptations en réassurance, soit une progression de 1 716 MDH, due à la croissance des assurances vie & capitalisation (+814 MDH, +6,5%) d'une part, et des assurances non-vie (+896 MDH, +5,9 %), d'autre part.

### Assurances vie & capitalisation

L'augmentation des assurances vie et capitalisation résulte des variations distinctes suivantes :

- Développement de la branche capitalisation : 9,7%, générant un additionnel de 499 MDH,
- Croissance soutenue des assurances individuelles : 8,7%, correspondant à 430 MDH,
- Progression des assurances de groupes de 5,6%, soit 82 MDH,
- Diminution des contrats à capital variable de 19,1%, soit 197 MDH.

### Assurances non-vie

La hausse des assurances non-vie a concerné toutes les branches hormis l'incendie (-3,8%) et les autres opérations non-vie (-5,8%). La progression la plus significative, en valeur, se rapporte à l'automobile (+557 MDH, +7,8%) qui demeure la branche la plus importante en matière de souscriptions avec un volume de primes de 7.677 MDH et un poids de loin le plus élevé (25,9%).

Deux performances sont à souligner :

- Transport : un accroissement de 17,1% a été enregistré et a contribué ainsi à l'apport de 67 MDH de primes supplémentaires par rapport au premier semestre 2021,
- Risques Techniques : un bond de 20,6% a été réalisé pour l'équivalent de 25 MDH.

Il est à noter, également, la bonne dynamique des accidents corporels et assistance qui se sont développés de respectivement 6,8% (+167 MDH) et 9% (+78 MDH).

## RÉPARTITION DES PRIMES PAR COMPAGNIE D'ASSURANCE / ASSISTANCE

(en MDH)	Volume Primes		Variation		Part de marché	
	S1 2021	S1 2022	En valeur	En %	S1 2021	S1 2022
<b>WAFA ASSURANCE</b>	5.256,1	5.351,6	95,5	1,8%	<b>18,8%</b>	<b>18,1%</b>
<b>RMA</b>	4.109,0	4.514,3	405,3	9,9%	<b>14,7%</b>	<b>15,2%</b>
<b>MUTU. TAAMINE CHAABI</b>	3.591,8	3.668,8	77,0	2,1%	<b>12,9%</b>	<b>12,4%</b>
<b>SANLAM</b>	3.109,4	3.366,6	257,2	8,3%	<b>11,1%</b>	<b>11,4%</b>
<b>ATLANTASANAD</b>	3.020,5	3.081,9	61,4	2,0%	<b>10,8%</b>	<b>10,4%</b>
<b>AXA ASSURANCE</b>	2.983,6	3.499,9	516,3	17,3%	<b>10,7%</b>	<b>11,8%</b>
<b>MCMA</b>	1.323,0	1.430,8	107,8	8,1%	<b>4,7%</b>	<b>4,8%</b>
<b>MAROCAINE VIE</b>	1.310,4	1.341,2	30,8	2,4%	<b>4,7%</b>	<b>4,5%</b>
<b>ALLIANZ</b>	837,5	778,7	-58,8	-7,0%	<b>3,0%</b>	<b>2,6%</b>
<b>MAMDA</b>	501,5	516,4	14,9	3,0%	<b>1,8%</b>	<b>1,7%</b>
<b>MAROC ASSISTANCE</b>	493,3	495,5	2,2	0,4%	<b>1,8%</b>	<b>1,7%</b>
<b>CAT</b>	416,4	445,3	28,9	6,9%	<b>1,5%</b>	<b>1,5%</b>
<b>MATU</b>	385,0	463,9	78,9	20,5%	<b>1,4%</b>	<b>1,6%</b>
<b>AFRICA FIRST ASSIST</b>	180,6	210,0	29,4	16,3%	<b>0,6%</b>	<b>0,7%</b>
<b>WAFA IMA ASSISTANCE</b>	167,9	207,5	39,6	23,6%	<b>0,6%</b>	<b>0,7%</b>
<b>RMA ASSISTANCE</b>	86,6	98,1	11,5	13,3%	<b>0,3%</b>	<b>0,3%</b>
<b>EULER HERMES ACMAR</b>	77,6	72,7	-4,9	-6,3%	<b>0,3%</b>	<b>0,2%</b>
<b>COFACE</b>	39,9	47,8	7,9	19,8%	<b>0,1%</b>	<b>0,2%</b>
<b>AXA ASSISTANCE</b>	25,1	37,4	12,3	49,0%	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>
<b>SMAEX</b>	16,0	18,5	-	-	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>
<b>TOTAL CA Compagnies</b>	<b>27.931,2</b>	<b>29.646,9</b>	<b>1.715,7</b>	<b>6,1%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les quatre premières compagnies de la place représentent 57% du marché de l'assurance au 30/06/22 contre 57,5% au 30/06/21.

Au niveau du classement des quatre premières compagnies et en dépit d'une augmentation de son chiffre d'affaires de seulement 96 MDH (+1,8%), WAFA ASSURANCE, occupe toujours la première marche du podium ; RMA préserve sa deuxième place

avec une nette augmentation de ses primes de 405 MDH (+9,9%).

Bien que son chiffre d'affaires ait connu une faible évolution (+77 MDH, soit +2,1%), la Mutuelle TAAMINE CHAABI garde, tout de même, la troisième place.

SANLAM, toujours en quatrième position, a vu son chiffre d'affaires croître de 257 MDH (+8,3%).

## 2- PARTS DE MARCHÉ AGMA SA

A la clôture du premier semestre 2022, la part de marché d'AGMA a légèrement augmenté de 0,4% en s'établissant à 4,4% contre 4,3% au 30/06/21.

La répartition de la part de marché d'AGMA, par risque, se présente comme suit :

(en MDH)	S1 2021			S1 2022		
	MARCHÉ	AGMA	PM AGMA	MARCHÉ	AGMA	PM AGMA
<b>Assurances vie</b>	<b>12.548,5</b>	<b>223,3</b>	<b>1,8%</b>	<b>13.362,8</b>	<b>238,1</b>	<b>1,8%</b>
Assurances individuelles	4.929,9	0,8	0,0%	5.360,3	1,1	0,0%
Capitalisation	5.130,8	158,6	3,1%	5.630,0	170,7	3,0%
Assurances de groupes	1.456,5	64,0	4,4%	1.538,0	66,3	4,3%
Contrats à capital variable	1.031,3	0,0	0,0%	834,5		0,0%
<b>Assurances non-vie</b>	<b>15.237,4</b>	<b>982,7</b>	<b>6,4%</b>	<b>16.133,7</b>	<b>1.047,3</b>	<b>6,5%</b>
Automobile	7.120,7	62,8	0,9%	7.677,2	70,1	0,9%
Accidents corporels	2.445,5	237,3	9,7%	2.612,1	249,0	9,5%
Accidents du travail	1.531,5	122,6	8,0%	1.566,4	131,5	8,4%
Incendie & risques techniques	1.672,4	451,7	27,0%	1.638,4	455,7	27,8%
Responsabilité civile générale	410,6	38,8	9,4%	434,4	45,3	10,4%
Transport	388,0	51,1	13,2%	454,5	78,6	17,3%
Assistance-crédit-caution	1.000,7	10,0	1,0%	1.085,2	8,3	0,8%
GCEC	305,7	0,0	0,0%	324,1		0,0%
Autres opérations non-vie	362,3	8,3	2,3%	341,4	8,7	2,5%
<b>Total (hors acceptations Réa)</b>	<b>27.785,9</b>	<b>1.205,9</b>	<b>4,3%</b>	<b>29.496,5</b>	<b>1.285,4</b>	<b>4,4%</b>

En cohérence avec le positionnement d'AGMA en tant qu'Assureur Conseil de référence sur le marché Entreprises, les parts de marché affichées par le

Cabinet, sur ce segment stratégique, sont élevées tant pour les assurances des biens que pour les assurances des personnes :

Risques	Part de marché au 30/06/21	Part de marché au 30/06/22
Incendie & Risques Techniques	27%	27,8%
Transport	13,2%	17,3%
Accidents Corporels	9,7%	9,5%
Accidents du Travail	8%	8,4%





# **AGMA :**

## HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES

- **Une notoriété en consolidation continue**
- **Profil d'AGMA**
- **Gouvernance**



# UNE NOTORIÉTÉ EN CONSOLIDATION CONTINUE

L'histoire commence en 1965, par la création de la société de conseil et de courtage en assurance et réassurance, dénommée AGMA, par M. Abbes Bennani Smires et M. Jean de Saluces.

En 1989, l'entreprise réalise une opération stratégique de croissance externe et devient le 1<sup>er</sup> intermédiaire d'assurance marocain avec la fusion - absorption du Cabinet Maroc Assurances, la filiale spécialisée en courtage d'assurance du Groupe ONA qui fait, à cette occasion, son entrée dans le capital d'AGMA à hauteur de 50%.

AGMA consolide sa position à la tête du secteur par l'acquisition, en 1998, du 6<sup>ème</sup> cabinet de courtage marocain SIA (Service International d'Assurance). Durant la même année, AGMA franchit un nouveau cap en signant, en juillet, la convention de représentation officielle avec MARSH, le leader mondial du conseil et du courtage en assurance et réassurance. La société s'ouvre, de ce fait, sur l'international et devient l'Assureur Conseil de plusieurs multinationales implantées au Maroc. En novembre 1998, AGMA entre en bourse et ouvre 22% de son capital à de nouveaux actionnaires minoritaires. Il s'agit de la première entreprise, du secteur d'intermédiation en assurance, cotée à la Bourse Casablancaise.

Durant l'année 1999, la société opère une nouvelle opération stratégique d'une ampleur importante en absorbant le Cabinet Lahlou-Tazi, 3<sup>ème</sup> Cabinet de courtage marocain à cette date, fusion qui a permis à l'entreprise, dont le nom est devenu AGMA Lahlou-Tazi, de renforcer sa position de leader avec l'émission de plus d'un milliard de dirhams de primes annuellement.

Le 24 mai 2018, le Cabinet change de dénomination et revient à AGMA afin de capitaliser sur un nom à forte notoriété positive.

AGMA a été pionnier en s'engageant tôt sur la voie de la certification Qualité ; il a obtenu sa première certification en juin 2008 et l'a entretenue par des

audits annuels réussis. Le Cabinet est certifié ISO 9001 version 2015 pour tous ses processus métiers.

En septembre 2019, AGMA a ouvert trois nouvelles agences au cœur des principales régions du Royaume, à Rabat, Tanger et Marrakech. Filiales à 100%, ces implantations entrent dans le cadre du plan de développement stratégique d'AGMA et de son projet d'extension géographique. Ce sont des Cabinets agréés par l'ACAPS qui permettront d'assurer un service de proximité pour les clients basés dans les villes concernées et d'adresser plus facilement les prospects relevant de ces localités.

Le 17 juin 2020, AGMA a réussi l'audit de renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015 pour la période allant de juin 2020 à juin 2023 sans aucun écart ni aucun point faible, réussite qui confirme notre détermination à veiller à la satisfaction de nos assurés grâce à un service performant et maîtrisé en continu.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, AGMA SA a signé une convention de partenariat avec le courtier français VERSPIEREN INTERNATIONAL l'habilitant à le représenter sur le territoire marocain pour la gestion des filiales des groupes internationaux, clients de VERSPIEREN.

AGMA a réussi, le 20 juin 2022, le 2<sup>ème</sup> audit de suivi de la certification ISO 9001 version 2015, sans écart ni point faible.

Le 18 Février 2022, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Ali CHRAIBI en qualité d'administrateur et l'a nommé PDG d'AGMA SA.

L'année 2022 a été marquée par l'organisation d'une convention collaborateurs sous le signe « Ensemble pour la croissance ». Un moment de partage et d'échange, notamment sur la nouvelle organisation et vision stratégique du Groupe AGMA.



## PROFIL D'AGMA

Précurseur national dans le domaine du conseil et du courtage en assurance et réassurance au Maroc, AGMA accompagne l'ensemble des secteurs d'activité économiques, et développe sans cesse son expertise dans toutes les branches d'assurance afin de conseiller et répondre de façon optimale aux attentes de sa clientèle, composée essentiellement de grandes entreprises, d'établissements publics et de PME/PMI.

Filiale (à travers ONA Courtage) du groupe Al Mada (ex SNI), AGMA conseille et accompagne dans la conception et mise en place de programmes sur mesure non seulement l'ensemble des filiales du Groupe, mais aussi plusieurs entreprises marocaines de premier ordre et représentatives de différentes industries. AGMA opère également dans les marchés PME/PMI et Professionnels en offrant des gammes de produits adaptées.

La stratégie du cabinet pour le marché des particuliers repose sur des canaux de distribution spécifiques privilégiant les conventions de groupes.

La chaîne de valeurs d'AGMA comprend le conseil en amont, le placement et gestion des programmes

d'assurance, le traitement des sinistres en coordination avec les différents partenaires, ainsi que l'accompagnement des clients dans le cadre de la démarche de prévention pour une meilleure maîtrise des risques.

AGMA croit en l'apport certain de la démarche de certification Qualité en termes d'amélioration continue de ses services et de satisfaction de ses clients. Ainsi, le Cabinet est certifié, depuis 2008, selon la norme ISO 9001 avec une double accréditation anglaise UKAS et française COFRAC. En 2017, les processus du Système de Management de la Qualité ont été mis à niveau selon la version 2015 de la norme.

S'appuyant sur sa culture forte, autour de l'engagement de l'ensemble des collaborateurs, la performance et le sens de l'éthique, AGMA veille à la satisfaction de ses clients en leur assurant un service professionnel, efficace et continu dans le temps.



# GOVERNANCE

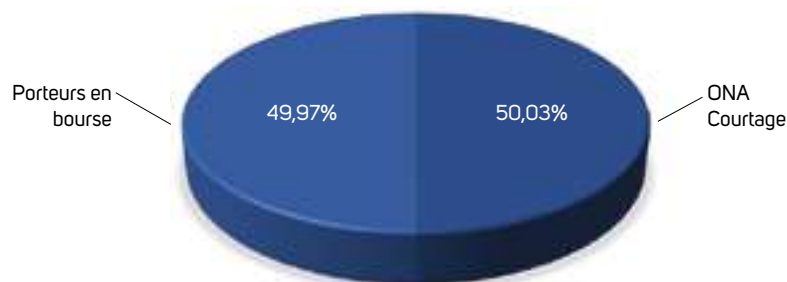
## L'ACTIONNARIAT

ONA Courtage est une société contrôlée par le Groupe AL MADA. Elle compte aussi Axa Assurance Maroc dans son tour de table.

Les informations financières, de gestion, sociales et

de mécénat sont régulièrement communiquées aux actionnaires à travers les publications, le site Web et les supports de presse, conformément aux exigences légales et réglementaires.

**Composition de l'actionnariat au 31.12.2021**



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31/12/2022, neuf administrateurs, dont quatre femmes, composent le Conseil d'Administration d'AGMA SA qui se réunit deux fois par an afin de procéder à une analyse collective des performances

de la société, faire le point sur les comptes semestriels et annuels et définir les orientations stratégiques pour le développement des activités du Cabinet.

Administrateurs	Fonctions	Durée des mandats en cours (au 31.12.2022)	Taux de présence effective en 2022
Mme Rachida BENABDALLAH	Président Directeur Général	2019-2024	50%
M. Ali CHRAIBI*	Président Directeur Général	2019-2024	100%
Mme Sanaa BAKKAL	Administrateur, représentant ONA Courtage	2022-2027	100%
M. Karim CHBANI	Administrateur, représentant SFGP	2019-2024	100%
Mme Houria BOUAZZA	Administrateur	2017-2022	100%
M. Abed OUAZZANI	Administrateur	2020-2025	50%
M. Mohammed SAIDI	Administrateur indépendant	2020-2025	100%
Mme Meriem RIADI	Administrateur indépendant	2020-2025	100%
M. Badre ATASSI	Administrateur	2020-2025	100%
Mme Meryem CHAMI	Administrateur	2022-2027	100%

\* Nomination d'un nouveau Président Directeur Général lors du Conseil d'Administration du 18 Février 2022

### Gestion des risques et développement durable

Le Conseil d'Administration :

- S'assure de l'efficacité du système de contrôle interne et du dispositif de gestion des risques de l'entreprise ;
- Veille à la qualité de l'image et de la réputation de la société ;
- S'assure que les conventions réglementées sont identifiées, établies à une juste valeur, approuvées de manière indépendante et sans la participation des parties intéressées ;
- Promeut la cohérence du développement économique de l'entreprise avec une politique sociale et une démarche citoyenne, fondées notamment sur le respect de la personne humaine et la préservation de l'environnement.

## LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

AGMA dispose de trois comités spécialisés émanant du Conseil d'Administration. Chacun de ces comités est composé de trois administrateurs et d'invités permanents parmi les responsables d'AGMA et du Groupe AL MADA.

Le Comité des Risques et des Comptes (CRC), où siègent les deux commissaires aux comptes de la société, est présidé par un administrateur indépendant. Le CRC passe en revue l'ensemble des sujets affectant les comptes afin de s'assurer de l'intégrité et de la conformité réglementaire des opérations comptables et financières. Ce comité a aussi pour mission de superviser le dispositif de gestion des risques d'AGMA avec un suivi de son évolution. Il fait office également de comité d'audit en définissant les plans d'audit

pluriannuels et en suivant les résultats des missions d'audit et l'avancement des plans d'actions y afférents.

Le Comité des Nominations et Rémunérations (CNR) examine le recrutement, nomination, conditions de rémunération & avantages sociaux, départs éventuels et plan de succession des cadres dirigeants de l'entreprise (mandataires sociaux et membres du Comité de Direction) mais également des autres cadres suivis selon la définition de la Charte de Gouvernance du Groupe.

La Business Review (BR) a pour rôle d'assurer au Groupe AL MADA un suivi des orientations stratégiques, de la performance économique et de la gestion budgétaire de la société.



Comités spécialisés	Membres
<b>Le Comité des Risques et des Comptes (CRC)</b>	M. Mohammed SAIDI (Président CRC) Mme Sanaa BAKKAL (membre) M. Karim CHBANI (membre)  <b>Invités permanents :</b> Le Directeur Exécutif Administratif et Financier AGMA Le Responsable Audit Interne AGMA Le Responsable Audit interne et Risk Management AL MADA Le Responsable Consolidation et Comptabilité AL MADA Les deux Commissaires aux comptes de la société
<b>Le Comité de Nominations et de Rémunérations (CNR)</b>	M. Ali CHRAÏBI (Président du CNR) Mme Sanaa BAKKAL (membre) M. Karim CHBANI (membre)  <b>Invités permanents :</b> Le Directeur Capital Humain AL MADA Le Directeur Exécutif Administratif et Financier AGMA Le Chargé de Recrutement et Rémunération AL MADA
<b>La Business Review</b>	M. Ali CHRAÏBI (membre) Mme Sanaa BAKKAL (membre) M. Karim CHBANI (membre)  <b>Invités permanents :</b> Le Directeur Exécutif Administratif et Financier AGMA

## LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction est composé, au 31 décembre 2022, de quatre membres : le PDG, le DGA Commercial Groupe et Développement Afrique, le Directeur Exécutif Administratif et Financier et le Directeur Technique.

Il se réunit de façon hebdomadaire et a pour principales missions de :

- Suivre les performances de l'entreprise et veiller à la réalisation des objectifs arrêtés ;
- Examiner les sujets d'actualité impactant les activités du Cabinet ;

- Echanger autour des projets de développement et des situations problématiques éventuelles pour prise de décisions concertée ;
- Piloter les projets transverses et assurer la communication entre les différentes entités.

En 2022, la rémunération fixe chargée de l'ensemble des cadres dirigeants d'AGMA s'est élevée à 5 920 KDH. Aucun cadre dirigeant ne bénéficie de stock-options.

# PERFORMANCES

2022

- **Activités d'AGMA**
- **Indicateurs d'activité et résultats**
- **Bilan social**
- **Évolution du titre en bourse**



# ACTIVITÉS D'AGMA

## 1- ACTIVITÉ COMMERCIALE

Durant l'exercice 2022, nous avons poursuivi l'accompagnement de nos clients dans leurs projets de développement et de maîtrise de leurs risques en mettant en place de nouvelles assurances adaptées. Afin de renforcer nos capacités de développement commercial et d'optimiser le service client, une nouvelle organisation de notre Cabinet a été mise en place le 14 juin 2022 :

- Création en cours d'une Direction Réseau, PME/PMI et Synergies,
- Création d'une Direction Développement « Corporate Hors Groupe » en charge du suivi de l'intégralité des comptes Hors Groupe, en plus du développement des nouvelles affaires,
- Création d'une Direction Développement « Corporate Groupe » et « Affaires Africaines »,
- Création d'une Direction Technique englobant l'intégralité des missions des Directions Assurances Dommages et Assurances de personnes.

## 2- SYSTÈMES D'INFORMATION

Les actions majeures qui ont été réalisées au cours de l'année 2022, se résument comme suit :

### Volet Infrastructure SI

- Déploiement de la configuration du chiffrement des communications entre les postes de travail et les serveurs de l'application DIAM,
- Mise à niveau et renforcement de la sécurité SI avec la mise à jour des firewalls et de l'antivirus,
- Mise à jour de la politique de sécurité des mots de passe,
- Lancement du chantier d'optimisation et de mise à niveau de l'infrastructure.

### Volet Progiciel

- Mise en place du calcul automatique des régularisations AT et RC,
- Refonte du calcul des indicateurs bancassurance et vie,

- Automatisation de l'établissement des factures de la branche transport conformément aux besoins des clients,
- Écrêtements des indicateurs risques divers, automobile et automobile étranger,
- Consolidation des états relatifs aux check-lists de contrôle pour les assurances de personnes,
- Mise en place des contrôles relatifs aux nouvelles directives de la loi LBC-FT,
- Intégration des contrôles conformité client,
- Lancement de la phase pilote de la digitalisation santé.

### Volet Sécurité et PCA

- Revue du paramétrage de la plateforme de messagerie et réalisation d'un test de continuité de service permettant de valider le bon fonctionnement sur le site de secours dans le cas d'un incident majeur au niveau du siège.

### Volet Digital

- Digitalisation du processus de suivi des événements relatifs aux sinistres AT/IA d'un client,
- Digitalisation de la gestion des ordres de transfert concernant les sinistres étrangers.



### 3- COMMUNICATION

L'année 2022 a été marquée par l'organisation d'une convention collaborateurs sous le signe « Ensemble pour la croissance », un moment de partage et d'échange, notamment sur la nouvelle organisation. Des réponses claires et concises ont été apportées par le top management aux diverses interrogations des collaborateurs, particulièrement sur la nouvelle vision stratégique du Groupe AGMA.

Outre cet événement important, les principales actions de communication 2022 se résument comme suit :

- Conformément aux engagements de transparence d'AGMA SA vis-à-vis de ses actionnaires, les résultats annuels et semestriels ont été publiés. Les communiqués de presse post-CA et post-AG ainsi que les communiqués financiers ont été insérés dans les journaux d'annonces légales dans les délais impartis. Ils ont également été mis en ligne sur le site Web d'AGMA et transmis à l'AMMC,
- Les Rapports financiers ont été élaborés et imprimés. Ils ont également été mis en ligne sur le site Web d'AGMA et transmis à l'AMMC,
- Par ailleurs, dans le cadre de la démarche Qualité, AGMA a réalisé son enquête annuelle externe de satisfaction clients ainsi que les enquêtes périodiques internes de satisfaction pour les processus SI, « Economat et Logistique ».

### 4- SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

AGMA a réussi, le 20 juin 2022, le deuxième audit de suivi de la certification ISO 9001 version 2015, sans aucun écart et aucun point faible.



# INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

## 1- PRODUCTION PAR BRANCHE

Le volume des primes brutes émises au cours de l'exercice 2022 (en primes totales et hors participations aux bénéficiaires remises aux clients) a atteint le niveau de 2 303,2 MDH contre 2 099,7 MDH au 31/12/21, soit une progression de 203,6 MDH (+9,7%).

(en MDH)	31/12/2021 Réel	31/12/2022 Réel	2022/2021	
			(en valeur)	(en %)
INCENDIE	770,52	819,37	48,85	6,3%
AUTO	117,70	143,87	26,17	22,2%
RC, VOL & MULTI, AUTRES IARD	75,68	86,49	10,81	14,3%
TRANSPORT (CORPS, FACULTES)	91,91	130,08	38,17	41,5%
<b>TOTAL DOMMAGES</b>	<b>1.055,81</b>	<b>1.179,81</b>	<b>124,00</b>	<b>11,7%</b>
GROUPE MALADIE	523,77	568,35	44,58	8,5%
RETRAITE & VIE	316,20	326,89	10,69	3,4%
AT	203,88	228,19	24,31	11,9%
<b>TOTAL PERSONNES</b>	<b>1.043,85</b>	<b>1.123,43</b>	<b>79,58</b>	<b>7,6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2.099,66</b>	<b>2.303,24</b>	<b>203,58</b>	<b>9,7%</b>

Cette augmentation résulte de :

- L'augmentation des assurances dommages qui sont passées de 1 055,8 MDH au 31/12/21 à 1 179,8 MDH au 31/12/22 (+11,7%) suite aux variations suivantes :
  - Croissance de la branche incendie de 6,3% (+48,9MDH), provenant de la réalisation de nouvelles affaires et de nouveaux contrats,
  - Progression de la branche automobile de 22,2% (+26,2 MDH), inhérente à l'augmentation de la prime flotte d'un client en particulier, ainsi qu'à la réalisation de nouvelles affaires,
  - Importante augmentation de la branche

responsabilité civile de 17,4% (+9,1 MDH), issue de la réalisation d'une nouvelle affaire et d'un nouveau contrat,

- Stagnation de la branche vol & multirisques à 12,3 MDH, hausse de la branche assurance-crédit de 15,2% (+1,7 MDH) consécutivement à l'augmentation des émissions d'un assuré,
- Développement de la branche corps de 60,6% (+4,4 MDH) attribuable à la réalisation d'une nouvelle affaire,
- Progression exceptionnelle de la branche facultés de 39,9% (+33,7 MDH) à la suite de :



- L'augmentation des primes de certains clients en raison de la hausse des prix de la marchandise transportée,
  - L'augmentation des primes risques de guerre,
  - L'augmentation des expéditions.
- La progression des assurances de personnes de 7,6% qui sont passées de 1 043,9 MDH au 31/12/21 à 1 123,4 MDH au 31/12/22, en conséquence de :
- L'augmentation des assurances santé de 8,5 % (+44,6 MDH), due à :
    - ♦ La réalisation de nouvelles affaires,
    - ♦ La hausse des primes de certains contrats en portefeuille à la suite de l'augmentation des masses salariales,
    - ♦ L'émission des primes du 4<sup>ème</sup> trimestre des affaires réalisées en 2021,
  - La progression de la branche spécial groupe de 3,3% (+0,9 MDH),

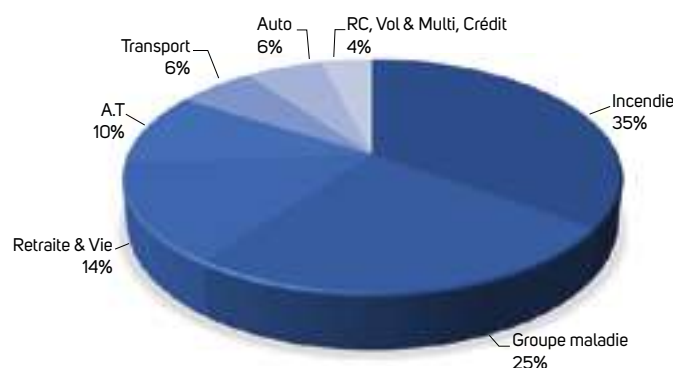
- L'évolution positive de la branche retraite de 3,4% (+9,8 MDH),
- La croissance de la branche accident du travail de 11,9% (+24,3 MDH), s'expliquent par la réalisation de nouvelles affaires, d'une part, et l'augmentation des primes de certains clients, d'autre part.

Le montant total des primes émises durant l'année 2022, se rapportant aux affaires nouvelles et aux nouveaux contrats, s'est élevé à 107 MDH.

La production de 2022 du Groupe AL MADA et filiales a diminué de 3 points par rapport à celle de 2021. Elle représente 42,7% du volume global de primes contre 45,7% une année plus tôt (982,7 MDH vs 958,8 MDH au 31/12/21).

La structure de la production de l'exercice 2022 par branche se présente comme suit :

### RÉPARTITION DE LA PRODUCTION AU 31/12/2022



**Total : 2 303,24 MDH**



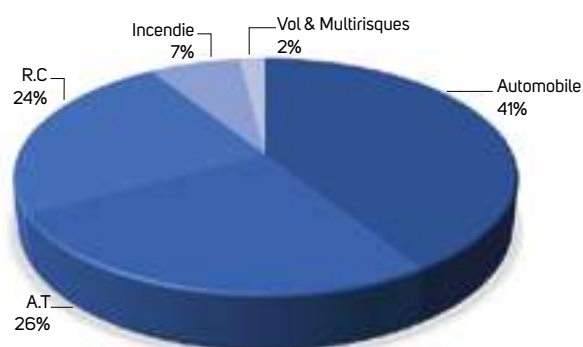
## 2- ÉVOLUTION DES SINISTRES

### Sinistres déclarés IARD

(en nombre)	31/12/2021	31/12/2022	2022/2021	
			(Δ)	(en %)
Incendie	671	547	-124	-18,5%
AT	2247	2243	-4	-0,2%
Automobile	3332	3540	208	6,2%
RC	1229	2083	854	69,5%
Vol & Multirisques	243	193	-50	-20,6%
<b>Total sinistres déclarés</b>	<b>7.722</b>	<b>8.606</b>	<b>884</b>	<b>11,4%</b>

### RÉPARTITION DES SINISTRES IARD DÉCLARÉS AU 31/12/2022

Au cours de l'exercice 2022, les différentes entités sinistres ont procédé à l'ouverture de 8 606 dossiers sinistres, soit 884 de plus que l'exercice écoulé.



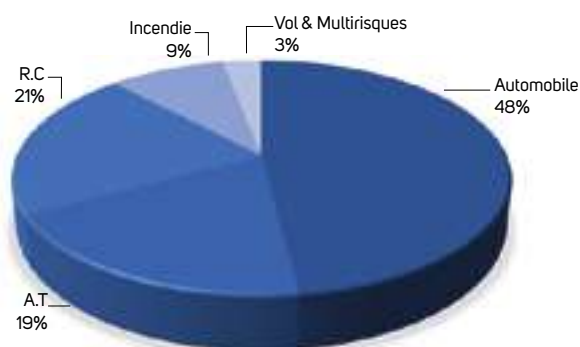
**Total : 8 606 sinistres**

### Sinistres clôturés IARD

(en nombre)	31/12/2021	31/12/2022	2022/2021	
			(Δ)	(en %)
Incendie	613	662	49	8,0%
AT	1.590	1.469	-121	-7,6%
Automobile	2.978	3.600	622	20,9%
RC	1.231	1.557	326	26,5%
Vol & Multirisques	191	226	35	18,3%
<b>Total sinistres clôturés</b>	<b>6.603</b>	<b>7.514</b>	<b>911</b>	<b>13,8%</b>

### RÉPARTITION DES SINISTRES IARD CLÔTURÉS AU 31/12/2022

7 514 dossiers IARD ont été traités et clôturés au cours de l'année 2022, ce qui représente 911 dossiers de plus par rapport à l'année d'avant.



**Total : 7 514 sinistres**

## Sinistres réglés

(en nombre)	31/12/2021	31/12/2022	2022/2021	
			(Δ)	(en %)
<b>Assurances de Personnes</b>	<b>43,9</b>	<b>43,55</b>	<b>-0,35</b>	<b>-0,8%</b>
dont Santé	21,7	19,1	-2,6	-11,9%
dont Vie	5,7	4,3	-1,5	-25,4%
dont AT	16,5	20,2	3,7	22,4%
<b>Assurances Dommages</b>	<b>91,5</b>	<b>137,4</b>	<b>45,9</b>	<b>50,2%</b>
dont IARD	68,1	110,2	42,1	61,8%
Incendie & Risques divers	59,5	95,0	35,5	59,6%
Automobile	8,6	15,2	6,6	76,5%
dont Transport	23,4	27,3	3,9	16,5%
<b>Total</b>	<b>135,4</b>	<b>181,0</b>	<b>45,6</b>	<b>33,7%</b>

Le montant total des sinistres réglés au 31/12/22 a atteint la somme de 181 MDH versus 135,4 MDH au 31/12/21, soit une augmentation de 33,7%.

## 3- ÉVOLUTION DES ENCAISSEMENTS

L'activité d'encaissement porte aussi bien sur le recouvrement des primes émises pendant l'exercice, que sur celui des impayés arrêtés à la fin de l'exercice antérieur.

(en MDH)	31/12/2021 Réel	31/12/2022 Réel	2022/2021	
			(en valeur)	(en %)
INCENDIE	767,11	814,26	47,15	6,1%
AUTO	118,19	141,34	23,15	19,6%
RC, VOL & MULTI, AUTRES IARD	74,26	87,05	12,79	17,2%
TRANSPORT (CORPS, FACULTES)	91,60	125,50	33,90	37,0%
<b>TOTAL DOMMAGES</b>	<b>1.051,16</b>	<b>1.168,15</b>	<b>116,99</b>	<b>11,1%</b>
GROUPE MALADIE	524,70	565,72	41,02	7,8%
RETRAITE & VIE	316,85	326,49	9,64	3,0%
AT	205,00	189,39	(15,61)	-7,6%
<b>TOTAL PERSONNES</b>	<b>1.046,55</b>	<b>1.081,60</b>	<b>35,05</b>	<b>3,3%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2.097,71</b>	<b>2.249,75</b>	<b>152,04</b>	<b>7,2%</b>

En général, l'évolution des encaissements de primes est étroitement corrélée à l'évolution des émissions. De ce fait, le montant global des encaissements a progressé de 152 MDH pour s'établir à 2 249,8 MDH contre 2 097,7 MDH, soit +7,2%.

Le taux global d'encaissement au 31/12/22 s'est fixé à 91,7% contre 93,3%, soit une diminution de 1,6 pt.

Le délai moyen de règlement des clients ressort à 30 jours, à fin 2022, contre 28,8 jours un an auparavant.

Au cours de 2022, AGMA a encaissé 31,9% de son stock de primes impayées au 31/12/21 et 95,6% des émissions de la période.

## 4- ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en MDH)	31/12/2021 Réel	31/12/2022 Réel	2022/2021	
			(en valeur)	(en %)
INCENDIE	34,50	37,53	3,03	8,8%
AUTO	9,45	10,06	0,62	6,5%
RC, VOL & MULTI, AUTRES IARD	7,90	10,07	2,17	27,5%
TRANSPORT (CORPS, FACULTES)	12,12	16,37	4,25	35,0%
<b>TOTAL DOMMAGES</b>	<b>63,96</b>	<b>74,03</b>	<b>10,07</b>	<b>15,7%</b>
GROUPE MALADIE	42,01	45,19	3,18	7,6%
RETRAITE & VIE	9,66	9,84	0,18	1,9%
AT	21,52	21,21	-0,313	-1,5%
<b>TOTAL PERSONNES</b>	<b>73,19</b>	<b>76,24</b>	<b>3,05</b>	<b>4,2%</b>
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT</b>	<b>137,2</b>	<b>150,3</b>	<b>13,12</b>	<b>9,6%</b>
COMMISSIONS DIVERSES	4,20	1,74	-2,46	-58,6%
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>141,36</b>	<b>152,01</b>	<b>10,65</b>	<b>7,5%</b>

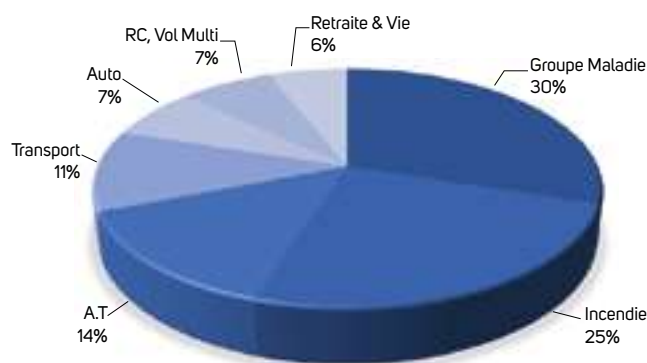
Le chiffre d'affaires réalisé au 31/12/22 a augmenté de 7,5% (+10,7 MDH) ; il s'établit à 152 MDH contre 141,4 MDH au 31/12/21.

Le chiffre d'affaires est supérieur au budget 2022 de 1,7% et au deuxième forecast 2022 de 0,3%.

### Chiffre d'affaires direct

La croissance du chiffre d'affaires direct de 9,6%, alors que les encaissements ont augmenté de 7,2%, s'explique par l'amélioration du taux moyen de commissions de 14 pb par rapport à celui enregistré un an auparavant (7,41% vs 7,27%).

#### RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT AU 31/12/2022



**Total CA direct 152,01 MDH**

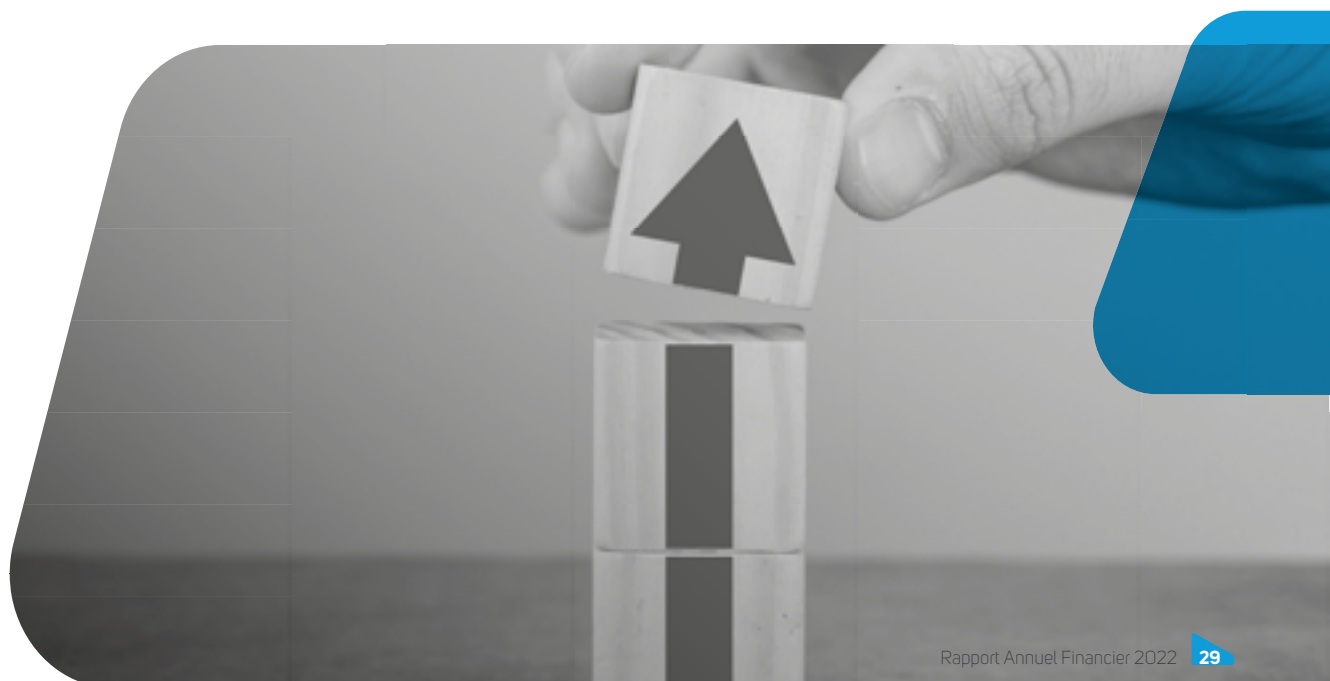
## 5- RÉSULTATS

### Indicateurs clés

(en MDH)	31/12/2021 Réel	31/12/2022 Réel	Évolution (%) R22/R21
Chiffre d'affaires	141,4	152,0	7,5%
Résultat d'exploitation	77,5	82,0	5,8%
Résultat financier	0,9	3,2	260,2%
Résultat avant impôt	76,2	81,6	7,0%
<b>Résultat net</b>	<b>52,1</b>	<b>55,3</b>	<b>6,1%</b>
Capacité d'autofinancement	10,1	9,9	-1,8%
Valeur ajoutée	126,3	134,1	6,2%
Productivité (VA/pers)	0,8	0,9	6,8%
EBE	77,1	84,2	9,2%
Investissements	0,7	5,8	732,0%
Effectifs	161	157	-2,5%

### Résultat d'exploitation

(en MDH)	2021	2022	Évolution (%) R22/R21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires	141,4	152,0	7,5%
Autres produits	3,5	2,4	-30,3%
<b>TOTAL</b>	<b>144,8</b>	<b>154,4</b>	<b>6,6%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats consommés de mat & fournitures	1,1	0,9	-16,0%
Autres charges externes	13,9	17,0	21,8%
Impôts et taxes	1,1	1,1	-0,5%
Charges du personnel	48,1	48,8	1,5%
Autres charges d'exploitation	0,6	0,6	100,0%
Dotations d'exploitations	2,5	4,0	60,4%
<b>TOTAL</b>	<b>67,3</b>	<b>72,4</b>	<b>7,6%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>77,5</b>	<b>82,0</b>	<b>5,8%</b>





Le résultat d'exploitation s'élève à 82 MDH au 31/12/22 contre 77,5 MDH au 31/12/21 ; il a progressé de 5,8% (+4,5MDH) du fait de :

- La croissance des produits d'exploitation de 6,6% inhérente à l'augmentation du chiffre d'affaires d'une part, et à la diminution des autres produits d'exploitation de 30,3% (honoraires CIB), d'autre part,
- L'augmentation des charges d'exploitation de 5,1 MDH (7,6%), en conséquence des variations distinctes suivantes :
  - Diminution des achats consommés de 175 KDH (-15,9%) suite principalement à la baisse de la charge se rapportant à la consommation énergétique après le règlement, courant 2021, de régularisations concernant l'exercice 2020 d'une part, et la baisse de la consommation après les premiers réaménagements d'autre part,
  - Montée des autres charges externes de 3 MDH (+21,8%) liée essentiellement, à :
    - ♦ La hausse du poste « co-courtage accordé » après la comptabilisation de la quote-part des commissions revenant à un partenaire sur une nouvelle affaire,

- ♦ L'augmentation du poste « Honoraires » à la suite de la comptabilisation, entre autres, des honoraires de l'architecte,
- ♦ L'augmentation du poste « Abonnement » après le règlement du premier abonnement annuel du CRM,
- ♦ La hausse du poste « Dons » consécutivement à la comptabilisation de la participation du Cabinet dans l'opération « Paniers positive impact / 2<sup>ème</sup> édition ».
- L'augmentation des charges du personnel de 0,7 MDH, soit +1,5%,
- L'élévation des dotations d'exploitation aux amortissements de 60,4% (+1,5 MDH) suite à la constitution d'une provision pour risques de 1,3 MDH, en plus des dotations relatives aux investissements réalisés en 2022.

### Résultat net

Le résultat net au 31/12/22 s'établit à 55,3 MDH contre 52,2 MDH, réalisé une année auparavant, soit une croissance de 6% (+3,1 MDH) conséquente du développement du résultat d'exploitation et du résultat financier.

## 6- SITUATION FINANCIÈRE

### Indicateurs clés

(en MDH)	31/12/2021 Réal	31/12/2022 Réal	Evolution (%) R22/R21
Capitaux propres	110,0	115,3	4,8%
Fonds de roulement	-23,2	-21,2	-8,6%
Besoin en fonds de roulement	-87,9	-113,8	29,4%
Endettement net	-64,7	-94,0	45,2%

#### Capitaux propres

Les capitaux propres ont atteint le niveau de 115,3 MDH au 31/12/22, soit une progression de 5,3 MDH, attribuable à :

- La croissance du résultat net (+3 MDH),
- L'augmentation du report à nouveau (+2,1 MDH) consécutivement à la distribution, courant 2022, de 50 MDH de dividendes.

#### Fonds de roulement

Le fonds de roulement du Cabinet enregistre un chiffre négatif puisque le fonds de commerce (115 MDH) n'est ni amorti, ni déprécié. Il s'est amélioré de 8,6% au 31/12/22 en se fixant à -21,2 MDH contre -23,2 MDH au 31/12/21, eu égard à :

- L'augmentation du financement permanent liée à la hausse des capitaux propres (116 MDH contre 110,7 MDH) ;
- L'augmentation de l'actif immobilisé net de 3,3 MDH,

afférente aux investissements se rapportant principalement aux travaux de réaménagement d'une partie du siège, en plus de l'augmentation du capital social des agences de Rabat et de Tanger.

#### Besoin en fonds de roulement

Le BFR est négatif compte tenu de l'activité d'AGMA : décalage entre les encaissements clients et les versements des primes aux compagnies d'assurances conformément à la réglementation. A -113,8 MDH au 31/12/22 contre -87,9 MDH un an plus tôt, le besoin en fonds de roulement s'est bonifié de 29,4%.

#### Endettement net

L'endettement est passé de -64,7 MDH à -94 MDH, en corrélation avec l'évolution du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement.



# BILAN SOCIAL

## EFFECTIF

- L'effectif d'AGMA SA au 31 décembre 2022 s'est élevé à 157 collaborateurs.
- Le taux d'encadrement est de 63%
- La part des femmes est de 37,6% de l'effectif global. Elles représentent 47,5% de l'effectif cadres.

## MOYENNE D'ÂGE

La moyenne d'âge a augmenté de 1,9% puisqu'elle est passée de 38,38 ans au 31/12/21 à 39,12 ans au 31/12/22.

## FORMATIONS

Les actions de formation programmées courant 2022 aussi bien en interne qu'en externe sont au nombre de quatre et ont concerné, essentiellement, les volets Risk Management et sécurité SI.

Une formation sur Salesforce (CRM commercial) a été organisée au profit de 15 collaborateurs.

## ACTIONS SOCIALES

- Des bons d'achats ont été remis aux collaborateurs pour leur départ à la retraite,
- Un collaborateur tiré au sort pour effectuer le pèlerinage aux lieux saints, a bénéficié de la dotation y afférente,
- Comme tous les ans, à l'occasion de la fête du sacrifice, une prime, revue à la hausse, a été accordée au personnel titulaire,
- Pour la fête de « Achoura », 67 enfants de nos salariés, âgés de moins de 8 ans, ont bénéficié d'un bon d'achat Marjane,
- Une prime de scolarité, en augmentation, a été allouée aux enfants scolarisés de nos collaborateurs.

## MÉDECINE DU TRAVAIL

Au cours de l'année 2022, les salariés d'AGMA ont effectué la visite médicale annuelle. Un rapport général a été établi et transmis à la Direction de l'Emploi.



## ÉVOLUTION DU TITRE EN BOURSE

Le cours de l'action AGMA a connu une augmentation, depuis le 01/01/22 de 28,3% en clôturant l'année à 6 070 DH contre 4 730 DH au 31/12/21 (-19,7% pour le MASI et -16,9% pour le secteur d'assurance). Le pic de l'année a été atteint le 03/11/22 (6 100 DH). L'AGO des actionnaires d'AGMA, sur proposition du

Conseil d'Administration, a décidé de verser en juillet 2022 un dividende de 250 DH (50 MDH), soit un taux de distribution de 95,9% et un rendement de 5,3% (sur la base du cours du 31/12/2021).

Au 31/12/2022, la capitalisation boursière d'AGMA s'est élevée à 1 214 MMDH.



# DONNÉES FINANCIÈRES

- États financiers au 31 décembre 2022
- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Mandats des Administrateurs d'AGMA SA
- Honoraires des Commissaires aux Comptes
- Liste des communiqués de presse 2022
- Projet de résolutions

# ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022

## BILAN ACTIF

Actif	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	71.800,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices			0,00	71.800,00
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120.581.578,58	5.020.562,49	115.561.016,09	115.704.760,11
Immobilisation en Recherche et Développement			0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5.586.263,34	5.020.562,49	565.700,85	709.444,87
Fonds commercial	114.995.315,24		114.995.315,24	114.995.315,24
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37.354.041,92	26.442.831,69	10.911.210,23	7.644.881,08
Terrains			0,00	0,00
Constructions	7.815.520,75	7.815.520,75	0,00	0,00
Installations techniques, outillage			0,00	0,00
Matériel transport	3.518.173,15	1.636.065,96	1.882.107,19	892.545,38
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	26.020.348,02	16.991.244,98	9.029.103,04	6.752.335,70
Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14.066.329,21	3.377.208,67	10.689.120,54	10.428.751,40
Prêts immobilisés			0,00	0,00
Autres créances financières	16.829,21		16.829,21	16.829,21
Titres de participation			0,00	0,00
Autres titres immobilisés	14.049.500,00	3.377.208,67	10.672.291,33	10.411.922,19
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	0,00		0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>172.001.949,71</b>	<b>34.840.602,85</b>	<b>137.161.346,86</b>	<b>133.850.192,59</b>
STOCKS	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises			0,00	0,00
Matières et fournitures, consommables			0,00	0,00
Produits en cours			0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00	0,00
Produits finis			0,00	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	194.541.389,58	0,00	194.541.389,58	149.005.714,81
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	792.949,53		792.949,53	1.428.453,86
Clients et comptes rattachés	179.751.299,30		179.751.299,30	135.870.996,46
Personnel	390.718,93		390.718,93	42.464,60
Etat	21.655,11		21.655,11	27.323,11
Comptes d'associés	6.288.533,68		6.288.533,68	5.331.499,08
Autres débiteurs			0,00	0,00
Comptes de régularisation-Actif	7.296.233,03		7.296.233,03	6.304.977,70
TITRES VALEURS DE PLACEMENT			0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (Eléments circulants)	0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>194.541.389,58</b>	<b>0,00</b>	<b>194.541.389,58</b>	<b>149.005.714,81</b>
TRESORERIE-ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	52.077,83		52.077,83	52.077,83
Banques, TG et CCP	87.567.108,18		87.567.108,18	59.271.508,41
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	90.420,36		90.420,36	92.498,50
<b>TOTAL</b>	<b>87.709.606,37</b>	<b>0,00</b>	<b>87.709.606,37</b>	<b>59.416.084,74</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>454.252.945,66</b>	<b>34.840.602,85</b>	<b>419.412.342,81</b>	<b>342.271.992,14</b>



## BILAN PASSIF

Passif	Exercice	Exercice précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL	20.000.000,00	20 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12.915,08	12 915,08
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	2.000.000,00	2 000 000,00
Réserve facultative	23.000.000,00	23 000 000,00
Autres réserves	620.050,00	620 050,00
Report à nouveau	14.346.206,34	12 198 302,11
Résultat nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	55.303.532,75	52 147 904,23
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>115.282.704,17</b>	<b>109 979 171,42</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</b>		
Subvention d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	0,00	0,00
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>687.814,30</b>	<b>687 814,30</b>
Provisions pour risques	687.814,30	687 814,30
Provisions pour charges		
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL</b>	<b>115.970.518,47</b>	<b>110 666 985,72</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	291.092.313,55	222 420 685,58
Personnel	2.254.313,89	2 448 449,16
Organismes sociaux	2.450.122,81	2 552 605,03
Etat	2.868.364,34	1 796 653,84
Comptes d'associés	38.069,32	35 584,32
Autres créanciers	320.460,44	316 845,44
Comptes de régularisation passif	3.091.159,88	2 034 183,05
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1.327.020,11</b>	
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>303.441.824,34</b>	<b>231 605 006,42</b>
<b>TRESORERIE-PASSIF</b>		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>419.412.342,81</b>	<b>342 271 992,14</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Nature	Opérations		Totaux de l'exercice 3=1+2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	152.012.092,40		152.012.092,40	141.357.418,27
Chiffre d'affaires (HT)				
Variation de stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	2.417.110,53		2.417.110,53	3.456.663,93
Reprises d'exploitation: transferts de charges			0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>154.429.202,93</b>	<b>0,00</b>	<b>154.429.202,93</b>	<b>144.814.082,20</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	920.448,97		920.448,97	1.095.712,50
Autres charges externes	16.674.848,44	286.727,61	16.961.576,05	13.928.163,19
Impôts et taxes	1.126.346,73		1.126.346,73	1.131.511,40
Charges de personnel	48.795.229,38		48.795.229,38	48.082.019,55
Autres charges d'exploitation	580.000,00		580.000,00	580.000,00
Dotations d'exploitation	4.032.199,30		4.032.199,30	2.513.796,79
<b>TOTAL</b>	<b>72.129.072,82</b>	<b>286.727,61</b>	<b>72.415.800,43</b>	<b>67.331.203,43</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>82.013.402,50</b>	<b>77.482.878,77</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	1.650.028,00		1.650.028,00	1.150.000,50
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	2.332.097,83		2.332.097,83	2.324.711,61
Reprises financier : transfert charges			0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>3.982.125,83</b>	<b>0,00</b>	<b>3.982.125,83</b>	<b>3.474.712,11</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Charges d'intérêts				
Pertes de change				
Autres charges financières				
Dotations financières	739.630,86		739.630,86	2.587.577,81
<b>TOTAL</b>	<b>739.630,86</b>	<b>0,00</b>	<b>739.630,86</b>	<b>2.587.577,81</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>3.242.494,97</b>	<b>887.134,30</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>			<b>85.255.897,47</b>	<b>78.370.013,07</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisations	227.537,00		227.537,00	138.500,00
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	374.091,20		374.091,20	613.065,55
Reprises non courantes; transferts de charges			0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>601.628,20</b>	<b>0,00</b>	<b>601.628,20</b>	<b>751.565,55</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	69.248,22		69.248,22	0,00
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	4.224.019,18		4.224.019,18	2.891.821,46
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>4.293.267,40</b>	<b>0,00</b>	<b>4.293.267,40</b>	<b>2.891.821,46</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>			<b>- 3.691.639,20</b>	<b>- 2.140.255,91</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>			<b>81.564.258,27</b>	<b>76.229.757,16</b>
<b>IMPÔTS SUR LES RESULTATS</b>			<b>26.260.725,52</b>	<b>24.081.852,93</b>
<b>RESULTAT NET</b>			<b>55.303.532,75</b>	<b>52.147.904,23</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>159.012.956,96</b>	<b>149.040.359,86</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>103.709.424,21</b>	<b>96.892.455,63</b>
<b>RESULTAT NET</b>			<b>55.303.532,75</b>	<b>52.147.904,23</b>

## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

	Exercice	Exercice précédent
Ventes de marchandises (en l'état )	0,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L ' ETAT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PRODUCTION DE L' EXERCICE</b>	<b>152.012.092,40</b>	<b>141.357.418,27</b>
Ventes de biens et services produits	152.012.092,40	141.357.418,27
Variation de stocks de produits	0,00	0,00
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00
<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>	<b>17.882.025,02</b>	<b>15.023.875,69</b>
Achats consommés de matières et fournitures	920.448,97	1.095.712,50
Autres charges externes	16.961.576,05	13.928.163,19
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>134.130.067,38</b>	<b>126.333.542,58</b>
Subventions d'exploitation	0,00	0,00
Impôts et taxes	1.126.346,73	1.131.511,40
Charges du personnel	48.795.229,38	48.082.019,55
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION ( E.B.E )</b>	<b>84.208.491,27</b>	<b>77.120.011,63</b>
<b>OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION ( I.B.E)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres produits d'exploitation	2.417.110,53	3.456.663,93
Autres charges d'exploitation	580.000,00	580.000,00
Reprises d'exploitation : transferts de charges	0,00	0,00
Dotations d'exploitation	4.032.199,30	2.513.796,79
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>82.013.402,50</b>	<b>77.482.878,77</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3.242.494,97</b>	<b>887.134,30</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>85.255.897,47</b>	<b>78.370.013,07</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-3.691.639,20</b>	<b>-2.140.255,91</b>
<b>IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>26.260.725,52</b>	<b>24.081.852,93</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>55.303.532,75</b>	<b>52.147.904,23</b>
Résultat de l'exercice	55.303.532,75	52.147.904,23
Bénéfice	55.303.532,75	52.147.904,23
Perte		0,00
Dotations d'exploitation	2.705.179,19	2.513.796,79
Dotations financières	739.630,86	2.587.577,81
Dotations non courantes		
Reprises d'exploitation		
Reprises financières		
Reprises non courantes		
Produits de cession d'immobilisations	227.537,00	138.500,00
Valeurs nettes d'amortissement des imm. cédées	69.248,22	
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F )</b>	<b>58.590.054,02</b>	<b>57.110.778,83</b>
Distributions de bénéfices	50.000.000,00	47.000.000,00
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>8.590.054,02</b>	<b>10.110.778,83</b>



## TABLEAU DE FINANCEMENT

SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				
Masses	Exercice a	Exercice b	Variation a-b	
			Emplois c	Ressources d
Financement Permanent	115.970.518,47	110.666.985,72		5.303.532,75
Moins actif immobilisé	137.161.346,86	133.850.192,59	3.311.154,27	
<b>FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL</b>	<b>-21.190.828,39</b>	<b>-23.183.206,87</b>		<b>1.992.378,48</b>
Actif circulant	194.541.389,58	149.005.714,81	45.535.674,77	
Moins Passif circulant	303.441.824,34	231.605.006,42		71.836.817,92
<b>BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL</b>	<b>-108.900.434,76</b>	<b>-82.599.291,61</b>	<b>45.535.674,77</b>	<b>71.836.817,92</b>
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif)	87.709.606,37	59.416.084,74	28.293.521,63	
EMPLOIS ET RESSOURCES				
	Exercice 2021		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
AUTOFINANCEMENT		8.590.054,02		10.110.778,83
Capacité d'autofinancement		58.590.054,02		57.110.778,83
Distribution de bénéfices	50.000.000,00		47.000.000,00	
<b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS</b>		<b>227.537,00</b>		<b>138.500,00</b>
Cessions d'immob. incor.				
Cessions d'immob.corporelles		227.537,00		138.500,00
Cessions d'immob. Financ.				
Récupérations sur créances immobilisées				
<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
Augmentation de capital, apports				
Subventions d'investissement				
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
( nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I RESSOURCES STABLES</b>		<b>8.817.591,02</b>		<b>10.249.278,83</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>6.825.212,54</b>		<b>720.663,18</b>	
Acquisition d'immo. En non valeurs				
Acquisition d'immo. incorporelles	226.800,00		75.600,00	
Acquisition d'immo. corporelles	5.598.412,54		645.063,18	
Acquisition d'immo. Financières	1.000.000,00			
Virement d'immobilisations				
<b>REMBOURCEMENT DES CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>REMBOURCEMENT DES DETTES DE FINANCEMENTS</b>				
<b>EMPLOIS EN NON VALEURS</b>				
<b>TOTAL II. EMPLOIS STABLES</b>	<b>6.825.212,54</b>		<b>720.663,18</b>	
<b>VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL</b>		<b>26.301.143,15</b>		<b>20.394.345,10</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>28.293.521,63</b>		<b>29.922.960,75</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>35.118.734,17</b>	<b>35.118.734,17</b>	<b>30.643.623,93</b>	<b>30.643.623,93</b>

## ÉTAT DES DÉROGATIONS

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

## ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
Changements affectant les règles de présentation		

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Nature	Montant brut	Augmentation			Diminution			Montant
	Début d'exercice	Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Brut fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	215.400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215.400,00	0,00
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices	215.400,00						215.400,00	0,00
Primes de remboursement des obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	120.354.778,58	226.800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120.581.578,58
Immobilisations en recherche et développement								5.586.263,34
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5.359.463,34	226.800,00						114.995.315,24
Fonds commercial	114.995.315,24							
Autres immobilisations incorporelles	0,00							
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	36.748.507,94	5.598.412,54	0,00	0,00	1.597.262,38	3.395.616,18	0,00	37.354.041,92
Terrains								
Constructions	7.815.520,75							7.815.520,75
Installations techniques, matériel informatique	0,00							0,00
Matériel de transport	3.088.774,90	1.592.790,00			1.163.391,75			3.518.173,15
Matériel & mobilier de bureau, aménagements divers	25.844.212,29	4.005.622,54			433.870,63	3.395.616,18		26.020.348,02
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours								

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début d'exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement en fin d'exercice 4=1+2-3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	143.600,00	71.800,00	215.400,00	0,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	143.600,00	71.800,00	215.400,00	0,00
Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	4.650.018,47	370.544,02	0,00	5.020.562,49
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4.650.018,47	370.544,02		5.020.562,49
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	29.103.626,86	2.262.835,17	4.923.630,34	26.442.831,69
Terrains				0,00
Constructions	7.815.520,75			7.815.520,75
Installations techniques	0,00			0,00
Matériel de transport	2.196.229,52	533.979,97	1.094.143,53	1.636.065,96
Matériel, mobilier de bureau et aménagements	19.091.876,59	1.728.855,20	3.829.486,81	16.991.244,98
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Nature	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation Nette	Résultat Net	
STE AZZAHRO	IMMOBILIER	10.000.000,00	99%	9.999.400,00	9.999.400,00				1.650.000,00
SED FES				50.000,00	0,00				0,00
Vidal	Courtier Assurance			100,00	100,00				0,00
BMCE	Banque			0,00	0,00				28,00
AGMA TANGER	Courtier Assurance	1.500.000,00	1,00	1.500.000,00	255.778,46				0,00
AGMA RABAT	Courtier Assurance	1.500.000,00	1,00	1.500.000,00	429.474,67				0,00
AGMA MARRAKECH	Courtier Assurance	1.000.000,00	1,00	1.000.000,00	-12.461,80				0,00
<b>TOTAL</b>				<b>14.049.500,00</b>	<b>10.672.291,33</b>				<b>1.650.028,00</b>

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	2.637.577,81		739.630,86					3.377.208,67
Provisions réglementées								
Provisions durables pour risques et charges	687.814,30							687.814,30
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>3.325.392,11</b>	<b>0,00</b>	<b>739.630,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4.065.022,97</b>
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								0,00
Autres provisions pour risques et charges		1.327.020,11						1.327.020,11
Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>1.327.020,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1.327.020,11</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3.325.392,11</b>	<b>1.327.020,11</b>	<b>739.630,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5.392.043,08</b>

## TABLEAU DE CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			Autre analyse			Montants représentés par des effets
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	16.829,21	16.829,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts immobilisés	0,00	0,00						
Autres créance financières	16.829,21	16.829,21						
DE L'ACTIF CIRCULANT	194.541.389,58	103.578.688,00	90.962.701,58	0,00	0,00	667.630,31	0,00	952.242,07
Fournisseurs débiteurs	792.949,53		792.949,53					
Clients et comptes rattachés	179.751.299,30	101.736.789,23	78.014.510,07					952.242,07
Personnel	390.718,93		390.718,93					
Etat	21.655,11	21.655,11				21.655,11		
Comptes d'associés	6.288.533,68		6.288.533,68					
Autres débiteurs	0,00		0,00					
Comptes de régul. Actif	7.296.233,03	1.820.243,66	5.475.989,37			645.975,20		

## TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			Autre analyse			Montants représentés par des effets
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	302.114.804,23	74.765.814,07	227.348.990,16	0,00	0,00	2.868.364,34	0,00	0,00
Fournisseurs	291.092.313,55	72.436.087,22	218.656.226,33					
Clients créditeurs	0,00							
Personnel	2.254.313,89		2.254.313,89					
Organismes sociaux	2.450.122,81		2.450.122,81					
Etat	2.868.364,34		2.868.364,34			2.868.364,34		
Comptes d'associés	38.069,32	35.819,32	2.250,00					
Autres créanciers	320.460,44	261.525,44	58.935,00					
Comptes de régular. Passif	3.091.159,88	2.032.382,09	1.058.777,79					

## TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* Sûretés données			Néant		
* Sûretés reçues			Néant		

## ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants exercice	Montants Exercice Précédent
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	Néant	Néant
Autres engagements donnés		
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
dont engagements à l'égard d'entreprises liées .....	0,00	0,00

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	Néant	Néant
* Autres engagements donnés		
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - ACTIF

En KDH	31/12/2021	31/12/2022
Ecart d'acquisition	114.995	114.995
Immobilisations incorporelles	710	565
Immobilisations corporelles	43.913	46.244
Immobilisations en droit d'usage	1.278	639
Autres actifs financiers	429	689
Dont Prêts et créances non courants	17	17
Dont Titres de participation consolidés	412	672
Impôts différés actifs	5.059	5.416
Autres débiteurs non courants	95.724	103.450
<b>ACTIFS NON-COURANTS</b>	<b>262.107</b>	<b>271.998</b>
Créances clients	40.764	78.015
Autres débiteurs courants	12.388	13.683
Trésorerie et équivalent de trésorerie	72.118	101.887
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>125.270</b>	<b>193.585</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>387.377</b>	<b>465.583</b>

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE- PASSIF

En KDH	31/12/2021	31/12/2022
Capital	20.000	20.000
Primes d'émission et de fusion	13	13
Réserves	52.020	55.136
Résultats net part du groupe	51.958	56.833
<b>CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE</b>	<b>123.990</b>	<b>131.982</b>
Intérêts minoritaires		
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>123.990</b>	<b>131.982</b>
Provisions non courantes	1	1.328
Avantages du personnel	16.087	15.294
Dettes financières non courantes	1.367	700
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	1.367	700
Impôts différés passifs	11.266	8.835
Dettes fournisseurs non courants	65.223	98.520
Autres créiteurs non courants	1.842	2.232
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>95.786</b>	<b>126.908</b>
Dettes fournisseurs courants	157.210	192.772
Autres créiteurs courants	10.391	13.921
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>167.601</b>	<b>206.693</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>387.377</b>	<b>465.583</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - CPC

En KDH	31/12/2021	31/12/2022	2022/2021	
			En valeur	En %
Chiffre d'affaires	141.357	152.012	10.655	7,5%
Autres produits de l'activité	3.457	2.417	- 1.040	-30,1%
<b>PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>144.814</b>	<b>154.429</b>	<b>9.615</b>	<b>6,6%</b>
Achats	- 1.096	- 920	176	-16,1%
Autres charges externes	- 11.082	- 14.104	- 3.022	27,3%
Frais de personnel	- 48.314	- 49.591	- 1.277	2,6%
Impôts et taxes	- 1.132	- 1.126	6	-0,5%
Amortissements et provisions d'exploitation	- 4.014	- 5.534	- 1.520	37,9%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES</b>	<b>- 65.638</b>	<b>- 71.275</b>	<b>- 5.637</b>	<b>8,6%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT</b>	<b>79.176</b>	<b>83.154</b>	<b>3.978</b>	<b>5,0%</b>
Cessions d'actifs	139	159	20	
Autres produits et charges d'exploitation non courants	- 2.883	- 4.466	- 1.583	54,9%
Autres produits et charges d'exploitation	- 2.744	- 4.307	- 1.563	57,0%
<b>RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>76.432</b>	<b>78.847</b>	<b>2.415</b>	<b>3,2%</b>
Coût de l'endettement financier net	- 82	- 52	30	-36,7%
Autres produits financiers	2.568	2.500	- 68	-2,6%
Autres charges financières	- 2.588	- 740	1.848	-100%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 103</b>	<b>1.708</b>	<b>1.811</b>	<b>-1760,0%</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>76.329</b>	<b>80.555</b>	<b>4.225</b>	<b>5,5%</b>
Impôts sur les bénéfices	- 24.711	- 26.943	- 2.232	9,0%
Impôts différés	340	3.221	2.881	848,1%
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>51.958</b>	<b>56.833</b>	<b>4.875</b>	<b>9,4%</b>
Résultat net des activités poursuivies	51.958	56.833	4.875	9,4%
Résultat de l'ensemble consolidé	51.958	56.833	4.875	9,4%
Intérêts minoritaires				
<b>RESULTAT NET - PART DU GROUPE</b>	<b>51.958</b>	<b>56.833</b>	<b>4.875</b>	<b>9,4%</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En KDH	31/12/2021	31/12/2022
Résultat net total	51.958	56.833
Différence à l'ouverture	-	
Élimination des amortissements et provisions	4.014	5.534
Élimination des impôts différés	-340	- 2.788
Élimination des plus ou moins values de cession	-139	
CAF après coût d'endettement net	55.493	59.579
Élimination du coût de l'endettement financier net	82	52
CAF avant coût d'endettement net	55.576	59.631
Incidence de la variation du BFR	30.140	31.608
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>85.716</b>	<b>91.239</b>
Total des investissements	- 720	-7.082
Total des cessions	139	
Variation des autres actifs financiers	2.588	-260
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2.007</b>	<b>-7.342</b>
Remboursements de dettes de location	-638	-668
Coût de l'endettement financier net	-82	-52
Dividendes versés	-47.000	-49.997
Variation des autres débiteurs créditeurs non courants	-9.692	-3.411
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>-57.412</b>	<b>-54.128</b>
Incidence de la différence à l'ouverture	-	
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>30.311</b>	<b>29.769</b>
Trésorerie d'ouverture	41.807	72.118
Trésorerie de clôture	72.118	101.887
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>30.311</b>	<b>29.769</b>

## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pourcentage d'intérêts	Méthode de consolidation
AGMA SA	Mère	Mère
AZZAHRO	100%	Intégration globale

# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca  
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C –Tour Ivoire 3- 3ème étage  
La Marina – Casablanca

Aux actionnaires de la société  
**AGMA S.A.**  
102, rue Abderrahmane Sahraoui  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

### **AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

#### ***Opinion***

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **AGMA S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 115.282.704,17 MAD dont un bénéfice net de 55.303.532,75 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'**AGMA S.A.** au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

### ***Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilité de l'Auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la

capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 11 avril 2023

#### **Les Commissaires aux Comptes**

##### **FIDAROC GRANT THORNTON**



FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du Réseau Grant Thornton  
Membre du Réseau International  
7 Bd. d'Industrie - Casablanca  
Tél : 05 22 54 40 00 Fax : 05 22 25 56 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

##### **DELOITTE AUDIT**



DELOITTE AUDIT  
Membre du Réseau International  
Membre du Réseau Grant Thornton  
7 Bd. d'Industrie - Casablanca  
Tél : 05 22 54 40 00 Fax : 05 22 25 56 70

**Sakina BENSOUA-KORACHI**  
Associée

# RAPPORT DES COMPTES CONSOLIDÉS



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca  
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3- 3ème étage  
La Marina – Casablanca

Aux actionnaires de la société  
**AGMA S.A.**  
102, rue Abderrahmane Sahraoui  
Casablanca

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

### **AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AGMA S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 131.981.952,15 dont un bénéfice net consolidé de MAD 56.832.639,30.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.



### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs

de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 11 avril 2023

### Les Commissaires aux Comptes

#### FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du réseau Grant Thornton  
7 Bd. Dr. Zine El Abidine Ben Ali  
Casablanca  
Tél : 33 22 54 27 50 - Fax : 33 22 29 94 79

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

#### DELOITTE AUDIT



DELOITTE AUDIT  
Membre du réseau Deloitte  
2, La Source  
Casablanca  
Tél : 33 22 54 27 50 - Fax : 33 22 29 94 79

**Sakina BENSOUA-KORACHI**  
Associée

# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



**Fidaroc Grand Thornton**  
7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca  
Maroc



**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C-Tour Ivoire 3  
3ème étage  
La Marina – Casablanca

Aux Actionnaires de la société

## **AGMA S.A**

102, rue Abderrahman Sahraoui  
Casablanca

### **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ET PREALABLEMENT AUTORISEES PAR VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2022.

#### **2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

##### **2.1 Convention écrite de gestion de trésorerie conclue avec la société AL MADA S.A**

- **Personnes concernées** : AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.
- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue en date du 24 juin 2019 ayant pour objet le placement des opérations financières d'AGMA S.A auprès de la trésorerie centrale d'AL MADA S.A moyennant un taux de rémunération situé entre 1,42% et 1,95%.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : MMAD 1,9 HT.
- **Montant encaissé au titre de l'exercice** : MMAD 1,4 HT.

## 2.2 Convention écrite de mécénat conclue avec la fondation ONA

- **Personnes concernées :** AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.
- **Nature et objet de la convention :** Cette convention prévoit un don annuel à titre de mécénat et sans contrepartie au profit de la fondation ONA qui est une association d'utilité publique.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice :** MMAD 1 TTC.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice :** MMAD 1.

## 2.3 Convention écrite de prestation de services conclue avec la société AL MADA S.A

- **Personnes concernées :** AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.
- **Nature et objet de la convention :** Cette convention couvre les services rendus par la société AL MADA S.A dans différents domaines notamment économique, juridique, financier et de contrôle de gestion moyennant une rémunération de 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes, plafonnée à MMAD 25 hors taxes.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice :** MMAD 0,8 TTC.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice :** MMAD 0,6 TTC.

## 2.4 Convention écrite de location du siège conclue avec la société AZZAHRO

- **Personnes concernées :** M. Ali CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur en commun.
- **Nature et objet de la convention :** Cette convention conclue en date du 1<sup>er</sup> août 1995 prévoit la location par la société AZZAHRO à la société AGMA S.A de locaux administratifs.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice :** MMAD 2,4 TTC.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice :** MMAD 2,4 TTC.

## 2.5 Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société AGMA Tanger

- **Personnes concernées :** M. Ali CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur en commun.
- **Nature et objet de la convention :** Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Tanger. Ces avances sont rémunérées au taux de 2,23%.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** KMAD 4,3 TTC.
- **Montant encaissé au titre de l'exercice :** Néant.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice :** KMAD 600.
- **Solde de la créance au 31/12/2022 :** KMAD 605.

## 2.6 Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société AGMA Rabat

- **Personnes concernées** : M. Ali CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur en commun.
- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Rabat. Ces avances sont rémunérées au taux de 2,23%.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : KMAD 1,4 TTC.
- **Montant encaissé au titre de l'exercice** : Néant.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice** : Néant.
- **Solde de la créance au 31/12/2022** : KMAD 102.

## 2.7 Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société AGMA Marrakech

- **Personnes concernées** : M. Ali CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur en commun.
- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Marrakech. Ces avances sont rémunérées au taux de 2,23%.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : KMAD 4,3 TTC.
- **Montant encaissé au titre de l'exercice** : Néant.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice** : KMAD 500.
- **Solde de la créance au 31/12/2022** : KMAD 505.

Casablanca, le 11 avril 2023

### Les Commissaires aux Comptes

#### FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du Réseau Grant Thornton  
7 Bd. Dr. Mohamed V - Casablanca  
Tel : 05 22 54 72 00 - Fax : 05 22 25 58 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

#### DELOITTE AUDIT



DELOITTE AUDIT  
Société d'audit et de conseil  
Casablanca  
Tel : 05 22 54 72 00 - Fax : 05 22 25 58 70

**Sakina BENSOUA-KORACHI**  
Associée

# MANDATS DES ADMINISTRATEURS AGMA SA

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la loi n°20-12 relative aux sociétés anonymes, ci-après la liste des mandats détenus au 31/12/2022 par les administrateurs d'AGMA SA au sein de conseils d'administration ou de surveillance ainsi que leurs fonctions principales dans ces organes:

Nom et Prénom	Différents mandats détenus au 31/12/22	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Ali CHRAIBI	AGMA SA	Président du Conseil
		Président du CNR
	SOCIETE IMMOBILIERE AZZAHRO	Président du Conseil
	Différents mandats détenus au 31/12/22	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
ONA COURTAGE	AGMA SA	Administrateur
		Membre du Comité d'Audit et du CNR
	Différents mandats détenus au 31/12/22	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
SFGP	AGMA SA	Administrateur
		Membre du Comité d'Audit et du CNR
	RADIO MEDITERRANEE INTERNATIONALE	Administrateur
	MARODEC	Administrateur
	DAN MAROC	Administrateur
	ONAPAR-AMETYS	Administrateur
	SODIGEC 5	Administrateur
	SOCIETE IMMOBILIERE AZZAHRO	Administrateur
	OHIO	Administrateur
SOCIETE AFRICAINE DE TOURISME	Administrateur	
	Différents mandats détenus au 31/12/22	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
Mme Houria BOUAZZA	SOPRIAM	Administrateur
	AGMA SA	Administrateur
	FIRST CONNECT SAT	Administrateur
	Différents mandats détenus au 31/12/22	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
Mme Meryem CHAMI	AXA Assurance Maroc	Directeur Général
	AMDIE (Agence Marocaine des Investissements directs Etrangers)	Administrateur
	AGMA SA	Administrateur
	CGEM	Administrateur
	HPS	Administrateur
	ONA Courtage	Administrateur
	Société Immobilière ASSIA	Président Directeur Général
	AXA Assistance Maroc	Représentant permanent d'AXA ASSURANCE MAROC
	AXA Cameroun	Président du Conseil d'Administration & Représentant permanent d'AXA SA
	AXA Sénégal	Représentant permanent d'AXA SA
	AXA Côte d'Ivoire	Représentant permanent d'AXA SA
	AXA Gabon	Représentant permanent d'AXA SA
	AXA Crédit SA	Représentant permanent d'AXA ASSURANCE MAROC
	BMCI	Représentant permanent d'AXA ASSURANCE MAROC
	CFG GROUPE	Représentant permanent d'AXA ASSURANCE MAROC
C.A.T.	Représentant permanent d'AXA ASSURANCE MAROC	



	Différents mandats détenus au 31/12/22	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Abed OUAZZANI	AGMA SA	Administrateur
	Différents mandats détenus au 31/12/22	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Mohammed SAIDI	AGMA SA	Administrateur Indépendant
	Différents mandats détenus au 31/12/22	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
Mme Meriem RIADI	AGMA SA	Administrateur Indépendant
	KEREIS	Administrateur Indépendant
	Différents mandats détenus au 31/12/22	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Badre ATLASSI	SOPRIAM	Administrateur
	AGMA SA	Administrateur
	SOTHERMA	Administrateur
	SAPINO	Administrateur
	RENAULT COMMERCE MAROC	Administrateur
	SMI (Imiter)	Administrateur
	Martis Capital SPI-RFA	Administrateur

## ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	CAC 1						CAC 2						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année*			Montant/Année			Pourcentage/Année*			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariat aux comptes, certification, examen de comptes individuels et consolidés	160.800,00	160.800,00	160.800,00	100%	100%	100%	174.000,00	174.000,00	174.000,00	100%	100%	100%	1.004.400,00
Emetteurs													
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes													
Emetteurs													
Filiales													
Sous-total	160.800,00	160.800,00	160.800,00	100%	100%	100%	174.000,00	174.000,00	174.000,00	100%	100%	100%	1.004.400,00
Autres prestations rendues													
Autres													
Sous-total													
<b>Total général</b>	<b>160.800,00</b>	<b>160.800,00</b>	<b>160.800,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>174.000,00</b>	<b>174.000,00</b>	<b>174.000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>1.004.400,00</b>

## LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE 2022

	COMMUNIQUES DE PRESSE	COMMUNIQUES DE PRESSE FINANCIERS	AVIS DE REUNION
18/02/2022	COMMUNIQUE POST CA DU 18 FEVRIER 2022 BOURSENEWS.MA		
28/02/2022		COMMUNIQUE DES INDICATEURS DU 4 <sup>ème</sup> TRIMESTRE 2021 FINANCES NEWS	
15/04/2022		COMMUNIQUE DE PRESSE FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2021 LA NOUVELLE TRIBUNE	
16/04/2022			CONVOCATION ACTIONNAIRES AGO DU 16 MAI 2022 LE MATIN
17/05/2022 19/05/2022	COMMUNIQUE POST AGO DU 16 MAI 2022 SITE WEB LA NOUVELLE TRIBUNE LA NOUVELLE TRIBUNE		
26/09/2022	COMMUNIQUE POST CA DU 23 SEPTEMBRE 2022 LE MATIN		
30/09/2022		COMMUNIQUE DE PRESSE FINANCIER AU 30 JUIN 2022 LA NOUVELLE TRIBUNE	

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2023

## PROJET DE RÉSOLUTIONS

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve le bilan et les comptes tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 55.303.532,75 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat ci-dessus approuvé comme suit :

- Bénéfice net comptable	DH 55.303.532,75
- Report à nouveau sur exercices antérieurs	DH 14.346.206,34
	-----
- Solde	DH 69.649.739,09
- Dividendes proposés	(-) DH 51 000 000,00
	-----
- Solde	DH 18.649.739,09

Elle décide en conséquence de distribuer un montant global des dividendes de 51.000.000,00 DH, soit 255,00 DH par action et d'affecter :

- Au compte « Report à nouveau » le solde, soit 18.649.739,09 DH.

Le dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 27 juillet 2023.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Mme Houria BOUAZZA pour une durée statutaire de 6 ans.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

## **SIXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte du changement de représentant permanent de l'administrateur ONA COURTAGE qui est désormais représenté par Mme SANAA BAKKAL.

## **SEPTIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale constate que les mandats des Commissaires aux comptes, cités ci-après, sont arrivés à expiration et leur donne quitus entier pour toute la durée de leurs mandats :

- Cabinet FIDAROC GRANT THORNTON,
- Cabinet DELOITTE AUDIT.

## **HUITIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide :

1. De renouveler, pour une nouvelle période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le mandat de Commissaire aux comptes exercé par FIDAROC GRANT THORNTON.
2. De nommer, pour une période de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Cabinet ERNST & YOUNG comme nouveau Commissaire aux comptes.

## **NEUVIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'Assureur Conseil de référence

**AGMA S.A. au capital de 20 000 000,00 DH.**

Intermédiaire d'Assurances régi par la loi n° 17.99 portant Code des assurances. Autorisation de l'ACAPS N° C1352AD2019286 du 16/05/2019 - RC : 29351 CASA.

Siège Social : 102, Rue Abderrahmane Sahraoui - 20 070 Casablanca.

Tél.: 05 22 48 80 50

Email: [contact@agma.co.ma](mailto:contact@agma.co.ma)

**IMPLANTATIONS RÉGIONALES**

AGMA Rabat :

Avenue Patrice Lumumba, appt N° 3, place Piétri, 1<sup>er</sup> étage - Rabat

Tél. : 05 37 66 08 08

Email : [agmarabat@agma.co.ma](mailto:agmarabat@agma.co.ma)

AGMA Tanger :

Avenue Beethoven Leonore Office, bureau N° 26 - Tanger

Tél. : 05 39 32 12 97

Email : [agmatanger@agma.co.ma](mailto:agmatanger@agma.co.ma)

AGMA Marrakech :

Angle Bd Yacoub El Mansour & Bd Allal El Fassi,  
immeuble Safwa N° 24, bureau N° 15 - Marrakech

Tél. : 05 24 29 34 46

Email : [agmamarrakech@agma.co.ma](mailto:agmamarrakech@agma.co.ma)